

Le transport en zone rurale : Montmoreau Charente

Les déplacements en zones rurales sont aujourd'hui réalisés majoritairement par le biais de l'automobile personnelle.

Les services de transport développés par les pouvoirs publics (ou le monde associatif) s'adressent de manière générale, aux publics suivants : les ménages ne possédant pas de voiture, les personnes n'ayant pas le permis de conduire, les personnes ne disposant pas d'une voiture à un moment donné, les inactifs, dont les retraités, surtout les femmes de plus de 70 ans, les personnes en situation de précarité, les enfants et les adolescents...

Les raisons qui motivent ces déplacements sont évidemment fort contrastées : loisirs, déplacements vers les commerces ou l'administration, visites médicales ou consultations en hôpital, recherches d'emploi, visites chez des amis, déplacements vers l'école ou le travail.



Transports mis à la disposition : CITRAM et SNCF

Ce sont des transports réguliers (bus et TER) qui se caractérisent par des horaires fixes, une fréquence définie (jours d'école) et par des arrêts déterminés; on peut être amené à faire une certaine distance à pieds pour rejoindre le point d'arrêt. Les personnes principalement concernées sont les travailleurs et les écoliers.

Des voyages réguliers vers Angoulême et Bordeaux : (bus et TER) avec les scolaires, le matin et le soir, mais aussi avec une ligne régulière en début d'après midi.

Des solutions...

On pourrait **proposer** pour les villages alentours un transport «individuel» :

- par le biais d'un bus local (exemple : pour aller au marché) qui se caractériserait par des arrêts prédéterminés avec des horaires fixes et une circulation périodique. Mais on pourrait envisager une certaine souplesse

d'utilisation (en dehors des horaires prédéfinis) pour des événements ponctuels (exemples : thé dansant, loto, sorties dans une commune voisine).

- par le biais d'un taxi ou un service de voiturage communale, qui permettrait de fournir une offre de transport pour certains déplacements spécifiques, comme les déplacements médicaux ou le transport de personnes en insertion, les visites familiales, les déplacements de personnes en recherche d'emploi ou qui suivent une formation.

Une offre qui se caractériserait par des horaires variables et totalement adaptés avec des arrêts à domicile.

Pour cela il faudrait envisager la mise en place pour les familles défavorisées un chèque de transport pour une prise en charge communale.

Julien et Brendan



Réduire les GES dans notre quotidien

Grâce à des gestes quotidiens simples, on pourrait les réduire de 30% !

Un thermos pour conserver au chaud du thé ou du café
Des fruits et légumes frais au lieu de surgelés
Des fruits et légumes produits localement
La cocotte-minute
Le couvercle sur les casseroles et les poêles
Lumière éteinte dans les pièces inoccupées
Le lave-linge rempli et sur la température la plus basse possible
Des ampoules fluocompactes à économie d'énergie
Des rideaux dans les pièces chauffées
La douche plutôt que le bain
Pas veille pour les appareils audiovisuels
Du papier recyclé
L'éco-conduite
Le covoiturage
Le vélo
Fermeture des portes des pièces chauffées
3 minutes de moins sous la douche
La marche !
Diminution de la température de chauffage de 1°C

Lynsay et Anais